

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 8 octobre 2021

Budget participatif #2 : Début des votes pour répartir deux millions d'euros

Engagée pour faire participer les citoyen-nes à la vie du territoire, la Ville de Strasbourg les invite du 11 octobre au 30 novembre 2021 à voter pour leurs projets préférés, réfléchis par et pour eux.

En janvier 2020, près de 250 projets ont été déposés, dans le cadre de la saison 2 du budget participatif, pour rendre Strasbourg et ses quartiers toujours plus écologiques, solidaires et conviviaux. Pour cette édition, l'enveloppe est doublée et portée à deux millions d'euros. Ce budget sera réparti avec équité sur l'ensemble des quartiers de la ville.

Parmi les propositions, soixante-huit projets ont été jugés techniquement faisables. Ces projets sont désormais soumis au vote des Strasbourgeois-es. Durant ces sept semaines, après avoir pris connaissance de l'ensemble des projets sur la plateforme de participation citoyenne de la collectivité, les habitant-es pourront distribuer cinq votes, soit pour un seul et même projet, soit pour des projets différents.

Les projets lauréats seront connus au mois de décembre et pourront ensuite être lancés dès le début de l'année 2022.

Tous les projets déposés ainsi que les détails concernant les modalités de fonctionnement du budget participatif sont disponibles sur : participer.strasbourg.eu.